

ALLIANCE NATIONALE POUR LE CHANGEMENT

ANC

51, Rue 73, Aguiarkomé 06 BP 6123 Lomé, Togo Tél. : 22 41 20 89 www.anctogo.com secgen@anctogo.com

COMMEMORATION DU 1^{ER} ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DE L'ANC (10 Octobre 2010 – 10 octobre 2011)

MESSAGE DU PRESIDENT NATIONAL

- Mesdames et Messieurs les membres du Comité Exécutif et du Bureau National de l'ANC,
- Honorables Députés, membres du Groupe ANC à l'Assemblée Nationale,
- Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Fédérations, Sections et Sous-Sections de l'ANC,
- Messieurs les Dirigeants des partis et association membres ou allié du FRAC,
- Camarades militantes et militants, sympathisantes et sympathisants de l'ANC et du FRAC,
- Honorables invités,
- Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, avant toute chose, vous souhaiter à tous, une très cordiale bienvenue en ces lieux que l'histoire retiendra sans doute, comme la Place du Changement.

Je tiens à vous remercier pour vos contributions diverses à l'organisation et au succès des différentes manifestations qui ont meublé la commémoration du 1^{er} anniversaire de la création de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC).

Je remercie tout particulièrement, nos amis Dirigeants des partis politiques et Association membres et allié du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC) ainsi que tous nos invités pour avoir bien voulu répondre à nos invitations et prendre part aux diverses manifestations que clôture le pique-nique de ce jour.

J'adresse une mention spéciale aux DNC, Dames de l'ANC, à la JNC, Jeunesse de l'ANC, aux associations des femmes des marchés, aux groupements associatifs ainsi qu'aux militants et sympathisants de l'ANC pour leur engagement et leur dévouement qui ont permis le déroulement efficace de l'ensemble du programme de commémoration de ce qu'il convient désormais d'appeler : **'la Fête de l'ANC'**.

- Mesdames et Messieurs les membres du Comité Exécutif et du Bureau National de l'ANC,
- Honorables Députés, membres du Groupe ANC à l'Assemblée Nationale,
- Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Fédérations, Sections et Sous-Sections de l'ANC,
- Camarades militantes et militants de l'ANC,

10 Octobre 2010 – 10 octobre 2011. Il y a un an, grâce à votre engagement et à votre détermination à tous, le parti politique qui porte aujourd'hui les espoirs de toutes les Togolaises et de tous les Togolais épris de liberté, de justice et de paix, le parti politique qui demeure l'alternative crédible pour l'instauration de l'Etat de droit, de la Démocratie et de la bonne gouvernance dans notre cher pays le Togo, notre parti politique, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), est né.

Malgré toutes les adversités, malgré les entraves, les harcèlements, les menaces, les violences de toutes sortes et les violations de leurs droits, dont les dirigeants, militants et sympathisants de notre parti sont l'objet, l'ANC aura bouclé avec succès douze mois d'activités politiques riches et denses, douze mois d'activités d'un parti politique véritablement à l'écoute des populations et résolument engagé dans la lutte pour le changement.

L'implantation du parti sur toute l'étendue du territoire national est aujourd'hui effective et une tournée générale des fédérations est en cours. Après la Région Maritime et la Région des Plateaux, la prochaine étape de cette tournée est la Région Centrale. La fédération internationale, qui est la représentation du parti à l'étranger, a été installée en janvier 2011 à Paris (France) et son bureau est à pied d'œuvre pour l'implantation de l'ANC de par le monde.

Les réunions assidues au siège du parti, des différents organes, notamment, le Bureau National, le Comité Politique, les Secrétariats nationaux, les Commissions Permanentes, les Dames de l'ANC (DNC), la Jeunesse de l'ANC (JNC) ainsi que les Groupes musicaux et artistiques permettent à l'ANC de s'imposer sur la scène politique nationale et de refléter au quotidien, les aspirations des populations.

A travers diverses manifestations pacifiques, marches, meetings populaires, cultes religieux, communiqués et déclarations, l'ANC n'a cessé de mobiliser les populations pour dénoncer et condamner les dérives du pouvoir RPT, pour défendre et faire respecter les libertés et les droits humains, tout en réaffirmant ses positions sur les questions d'intérêt national. C'est le lieu de rendre hommage à nos amis et alliés du FRAC avec qui nous travaillons en toute harmonie pour la conscientisation et la mobilisation des populations.

- Honorables invités,
- Mesdames, Messieurs,

Depuis bientôt un an, le régime RPT s'emploie à manipuler la classe politique et la société civile togolaises autour d'un soi-disant "*dialogue inclusif*" aux contours vagues et flous. Aucune justification sérieuse n'est jamais donnée quant à la pertinence, à l'opportunité et à la finalité d'un tel dialogue.

L'ANC estime que :

- dans le contexte spécifique de notre pays où les conclusions des nombreux dialogues successifs sont restées lettres mortes ;
- dans le contexte spécifique de notre pays où les populations n'ont aucune confiance en un régime qui ne respecte jamais ses propres engagements ;
- dans le contexte spécifique de notre pays où les populations n'ont aucune confiance en un régime qui viole impunément et de manière répétée, la Constitution, les lois de la République ainsi que les droits de l'Homme ;
- dans le contexte spécifique de notre pays où des députés de la nation sont révoqués de leur mandat parlementaire sans aucun égard pour le suffrage populaire et la souveraineté nationale ;
- dans le contexte spécifique de notre pays où le pouvoir en place, pour se maintenir, instrumentalise les institutions de la République, recourt à la violence et à la terreur et garantit l'impunité aux auteurs et commanditaires de crimes,

Dans un tel contexte, Mesdames Messieurs, il y a lieu de s'interroger sur les réelles intentions de ceux qui appellent au dialogue et, à tout le moins, d'exiger d'eux des gages de crédibilité et de sincérité qui passent par un certain nombre d'actes républicains. Des actes républicains auxquels s'astreint tout gouvernement responsable, des actes républicains qui ont pour leitmotiv, le respect de la Constitution et des lois de la République.

- Le pouvoir RPT a-t-il besoin d'un "*dialogue*" pour respecter la Constitution et les lois de la République ?
- Le pouvoir RPT a-t-il besoin d'un "*dialogue*" pour se conformer aux recommandations de l'Union Interparlementaire et au verdict de la Cour de Justice de la CEDEAO qui établissent clairement que les neuf députés ANC doivent reprendre l'exercice de leur mandat parlementaire ?
- Le pouvoir RPT a-t-il besoin d'un "*dialogue*" pour se conformer au code électoral qui impose une révision annuelle des listes électorales ?
- Le pouvoir RPT a-t-il besoin d'un "*dialogue*" pour libérer les personnes arbitrairement détenues, dont certaines, depuis 2003 ?
- Le pouvoir RPT a-t-il besoin d'un "*dialogue*" pour lever les interdictions abusives et arbitraires qui frappent certains médias privés et pour mettre fin aux agressions, menaces, harcèlements et poursuites judiciaires dont les journalistes sont l'objet ?

- Le pouvoir RPT a-t-il besoin d'un *"dialogue"* pour respecter les droits et libertés des citoyens en cessant toute entrave aux activités des partis politiques et des organisations de la société civile à Lomé et à l'intérieur du pays, y compris les jours ouvrables ?
 - Le pouvoir RPT a-t-il besoin d'un *"dialogue"* pour prendre conscience qu'il a l'impérieuse obligation d'améliorer le quotidien des Togolais ?
- Mesdames, Messieurs,

Voici plus de quatre décennies que le régime RPT fait de la réconciliation nationale son fonds de commerce. Voici plus de quatre décennies que notre pays le Togo vit sous le joug d'une dictature implacable et subit les affres de ce régime RPT, un régime obstinément opposé à l'instauration de l'Etat de droit, au respect des droits de l'homme et à la pratique de la bonne gouvernance. Voici plus de quatre décennies que le peuple togolais appelle désespérément à la fin de l'arbitraire et de l'injustice qui ouvrirait la voie à une véritable réconciliation nationale.

Mais force est de constater que le régime RPT, un régime d'oppression et de terreur, de prédation et de manipulation, n'a aucune volonté, aucune aptitude, aucune capacité, pour conduire les Togoïses et les Togolais à cette réconciliation. Ce régime ne peut que se livrer à une mascarade de réconciliation. En témoignent :

- la mise en place d'une CVJR dont la plupart des membres sont acquis au régime RPT et à ses dérives ;
- la délimitation d'une période qui comprend des faits amnistiés et qui banalise les massacres de 2005 pour lesquels, précisément, une mission des Nations Unies a recommandé un processus de réconciliation dans notre pays ;
- la garantie de l'impunité qui encourage la poursuite, de 2005 à ce jour, des violences policières, des violations des droits de l'Homme, du non respect de la Constitution et des lois, des exécutions sommaires, actes de torture et autres atrocités et exactions ;
- l'intrusion d'une hiérarchie militaire clanique pour intimider les victimes et les témoins, biaiser les conclusions et empêcher la manifestation de la vérité.

L'attitude de l'armée ne surprend guère lorsque l'on sait que cette hiérarchie militaire clanique, qui jouit d'une totale impunité, est le principal auteur et commanditaire de toutes les tueries, massacres, coups de forces, coups d'Etat et autres exactions dans le pays.

La réconciliation nationale est un leurre si les dérives dictatoriales du pouvoir RPT doivent prendre le pas sur les actes républicains.

La réconciliation nationale est un leurre, si les dénis de justice, les graves atteintes aux droits de l'Homme, les violations de la Constitution et des lois de la République doivent s'amplifier en toute impunité.

- Honorables invités,
— Mesdames Messieurs,

Le vendredi 07 octobre 2011, la Cour de Justice de la CEDEAO, a rendu son arrêt dans l'affaire qui oppose neuf députés ANC à l'Etat togolais.

Comme vous le savez, ce jugement condamne l'Etat togolais, après avoir établi clairement que les députés ANC n'ont pas démissionné et doivent par conséquent, être pleinement et entièrement rétablis dans leurs droits et reprendre l'exercice de leur mandat parlementaire.

Il est réconfortant de constater que la Cour de Justice de la CEDEAO ait dit publiquement et sans ambiguïté le droit, rien que le droit, démontrant ainsi que les institutions togolaises ne peuvent plus violer impunément la Constitution et les lois. Car il existe au-dessus d'elles, des juridictions et autres instances supranationales pour corriger leurs dérives et faire triompher le droit.

En tout état de cause, l'ANC exige que les auteurs et complices de telles forfaitures subissent la rigueur de la loi. A cet égard :

- pour avoir outrageusement failli à sa mission en violant délibérément la Constitution qu'elle est chargée de faire respecter, la Cour Constitutionnelle, présidée par Aboudou Assouma, doit être dissoute dans sa composition actuelle ;
- pour avoir délibérément violé les textes qui régissent le fonctionnement de l'Assemblée nationale, le bureau de l'Assemblée nationale et son président Abass Bonfoh, doivent démissionner immédiatement.

Je voudrais au nom de l'ANC, saisir l'occasion pour remercier, une fois encore, toutes les personnes physiques et morales qui n'ont cessé d'apporter, de diverses manières, leur soutien aux députés révoqués de leur mandat parlementaire.

Je remercie en particulier les partis politiques et association membres ou allié du Front Republicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC), la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH), les médias défenseurs du suffrage populaire et de la souveraineté nationale, l'Union Interparlementaire (UIP), la Ligue Sénégalaise des Droits de l'Homme (LSDH) et la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO).

Je voudrais compter sur l'appui et le soutien des militantes et militants de l'ANC, des populations togolaises et sur l'accompagnement de l'ensemble de la communauté internationale, pour l'exécution immédiate et entière de l'arrêt de la Cour de Justice de la CEDEAO.

- Honorables invités,
- Mesdames, Messieurs,

La duplicité et le mensonge, qui caractérisent la gouvernance du régime RPT, ont détruit notre pays et désarticulé les fondements de la société togolaise. Le moment est venu de prendre la mesure des décennies de souffrances, d'outrages et d'humiliations infligés au peuple togolais par une dictature en quête d'un nouveau souffle. Le moment est venu de répondre sans détour et sans faux-fuyant, aux aspirations légitimes du peuple togolais souverain. Le moment est venu de mettre fin à cette dictature.

Voilà pourquoi, du haut de cette tribune, j'appelle solennellement toutes les forces vives du pays :

fonctionnaires, artisans, travailleurs des secteurs public et privé, gendarmes, policiers, militaires, autorités religieuses, autorités traditionnelles, agriculteurs, revendeuses des marchés, commerçants, élèves et étudiants, syndicats, associations de la société civile, partis politiques, populations des villes et des campagnes, jeunes et moins jeunes, compatriotes de la diaspora, à se mobiliser avec l'ANC et le FRAC, pour arracher, dans un élan patriotique, le changement démocratique que les Togolais appellent de tous leurs vœux.

Nous devons ensemble prendre la résolution de nous approprier notre destin en ayant conscience que c'est par notre foi, notre courage et nos sacrifices, que le Togo retrouvera la voie de la liberté, de la justice et du progrès pour tous. Soyons donc tous à l'écoute pour répondre massivement aux mots d'ordre à venir dans les prochains jours.

Bonne fête à tous !

Vive l'ANC,
Vive le FRAC,
L'Eternel bénisse le Togo et le Peuple Togolais !

Lomé, le 16 octobre 2011